



CONSEILS DE QUARTIERS

RÉUNION DU VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU

Rédaction : Guy RATEAU

Mise en forme : J.C FERRET

La réunion du Conseil de Quartier s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Vélizy-Villacoublay, dans le salon Robert WAGNER. La séance a débuté à 20h, le secrétariat est assuré par Monsieur Guy RATEAU.

Étaient présents :

- Monsieur Daniel HUCHELOUP : Président
- Monsieur Jean Claude FERRET v/Président
- Monsieur Guy RATEAU : Secrétaire
- Madame Annie JARY
- Madame Isabelle LABRY
- Madame Claudine QUEYRIE
- Madame Dominique BUSIGNY élu référent
- Monsieur Christophe DUPUIS
- Monsieur Denis CORMAN
- Monsieur Stéphane LAMBERT élu référent

Les élus référents retenus par une autre réunion, sont arrivés à 20h45.

Le président Daniel HUCHELOUP remercie les personnes présentes et ouvre la séance en reprenant l'ordre du jour.

Compte rendu

Le compte rendu de la précédente réunion tenue le 24 juin 2019, n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, est approuvé à l'unanimité.

Tableau des Questions/Réponses

Etude des questions 39, 40 et 41

Le conseil évoque la possibilité d'installation de toilettes avec point d'eau pour les commerçants nomades et les usagers de la zone Louvois.

La question renaîtra avec l'aménagement d'espaces verts dans le voisinage, avec la présence des enfants.

Circulation automobile

Suite à une demande soutenue, des contrôles de vitesse seront effectués par la police sur l'avenue Morane Saunier.

Le stationnement s'avère dangereux aux abords de l'immeuble situé au 32 rue de Villacoublay, avec la progression des travaux. La Municipalité est invitée à améliorer sensiblement la situation. Le Conseil reconnaît la difficulté de la tâche.

Nuisances et Anomalies

Les nuisances émanant des bâtiments industriels de la rue Grange Dame Rose (notamment Renault et Prosodie), vont être traitées par les élus compétents, invités à contacter les responsables de ces entreprises afin d'exiger d'eux les traitements nécessaires, visant à améliorer la situation régulièrement dénoncée par les riverains.

Le Conseil de Quartier comprend la gêne subie par les riverains en raison des travaux qui se poursuivent à Louvois. La Municipalité ne pourrait-elle pas faire un geste compensatoire à leur égard (cf gratuité du parking ?)

Le parking Louvois devrait être mieux entretenu, il convient de rappeler le propriétaire à ses devoirs.

Le Conseil a relevé certaines anomalies dans le secteur Louvois, il s'agit :

- De la présence des protections installées autour des bouches d'aération près du restaurant et de la boulangerie et ce depuis fort longtemps et qui n'ont jamais été enlevées.

- Les rambardes mises en place sur les escaliers doivent être scellées pour éviter la pénétration d'eau et la corrosion des éléments métalliques.
- Il pourrait être envisagé la mise en place de cendriers près des commerces afin d'éviter les jets de mégots sur la voie publique.

Fête de Noël

Le Président évoque la fête de Noël 2019 organisée par le CQ.

La manifestation aura lieu le samedi 14 décembre 2019, sur le site de Louvois, avec le soutien de l'Association des Commerçants et d'autres sponsors dont la générosité avait été très appréciée les années passées.

Le Président demande à chacun de réfléchir au déroulement des festivités.

- Animations diverses
- Maintien ou non de la distribution des cadeaux

Christophe Dupuis propose la distribution de billets correspondant à des lots ; cette idée pourrait être intéressante.

Il faudrait démarcher les CE de certaines grandes entreprises locales qui avaient été réceptives les années passées.

Des réunions intermédiaires seront organisées pour définir le rôle de chacun pour assurer la réussite de cette journée.

Bien entendu, la voie centrale dite « carré Louvois » devra être sécurisée, peut être par sa fermeture, ce jour là.

Le Président D. Hucheloup se félicite de la réussite de l'engagement du CQ lors de la soirée du 21 Juin à l'occasion de la fête de la musique, avant de clore la réunion à 22h30.

La prochaine réunion du CQ se tiendra le jeudi 21 novembre 2019 à l'Hôtel de Ville à 19h30.